

4^{ème} trimestre 2019

www.eiffel-ig.com

L'INVESTISSEMENT DANS LES PME-ETI EUROPÉENNES INNOVANTES

Focus sur une de nos participations



 **Innovorder**

 Rencontre avec
Jérôme Varnier
Président d'Innovorder

"Innovorder a dans son ADN le fait d'être au plus près de ses clients et du marché."



FCP
NOVA Europe



FCPI
ALTO Innovation 2019



FCPI-FIP
Remboursements

Offre IR 2019

Découvrez le nouveau

FCPI
ALTO Innovation 2019

Sommaire

L'édito	3
Valorisations	4
Remboursements des fonds	5
Focus sur une de nos participations	6-7
FCP NOVA Europe	8-9
FCPI ALTO Innovation 2019 - IR 2019	10-11
Communiqués à destination des porteurs de parts	12
Autres investissements	13
Notre équipe	14

Vous recevez cette documentation dans le cadre des obligations légales et réglementaires d'Eiffel Investment Group relatives à l'information des porteurs. Si vous n'êtes plus porteurs des fonds gérés par Eiffel Investment Group et que vous ne souhaitez plus recevoir de courrier postal ou électronique de notre part, vous pouvez en faire la demande par mail (dpo@eiffel-ig.com) ou par courrier (Eiffel Investment Group - DPO - 9 rue Newton 75116 Paris)

L'édito ■

Après deux trimestres d'hésitation, les marchés financiers ont repris leur marche en avant au 4^{ème} trimestre 2019. Au moment où nous écrivons, l'indice CAC 40 de la bourse de Paris, particulièrement en forme grâce à ses composantes aéronautique et luxe notamment, progresse de 10% environ depuis début octobre 2019. Au même moment l'an dernier, ce même indice en perdait 10% sur la même période avant d'en reperdre 10% en toute fin d'année.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'indice CAC 40 des grandes entreprises cotées françaises progresse de près de 25%, au plus-haut depuis 10 ans (hors dividendes), peu ou prou en ligne avec les autres grands indices européens, Royaume-Uni et Espagne exceptés qui ne progressent qu'à un chiffre, en raison notamment d'une forte composante de valeurs financières et énergétiques sur ces deux marchés. L'indice Dow Jones des grandes entreprises nord-américaines progresse de plus de 18%, tiré par les valeurs technologiques et les valeurs financières américaines qui n'ont pas à subir le traitement aux taux d'intérêt négatifs de leurs consoeurs européennes. La plupart des marchés émergents progressent avec une mention spéciale pour les bourses chinoises, qui, malgré une guerre commerciale « froide » avec les Etats-Unis, progressent de près de 30% depuis le début d'année.

Les taux obligataires à long-terme des grands pays développés restent proches de leur plus bas à long-terme (environ 0% pour les taux d'emprunt à 10 ans de la France, -0,30% pour l'Allemagne, +1,3% pour l'Italie, +1,9% pour les Etats-Unis) même si on peut observer une remontée d'environ 0,5% depuis le plus bas de fin août 2019 et peut-être un renversement de la tendance de forte baisse des taux longs

Que 2018 est loin !

initiée à l'été 2018. Même la Grèce emprunte ces jours-ci à un taux à 10 ans inférieure à celui de la principale puissance économique mondiale, ce qui permet d'imaginer l'ampleur de la manipulation monétaire en cours.

Les taux courts subissent la même pression à la baisse en zone euro (dernière baisse du gouverneur Mario Draghi du taux au jour le jour à -0,45%) et aux Etats-Unis de la part de politiques qui ne cachent plus beaucoup leur intention d'euthanasier l'épargnant (surtout allemand mais aussi le détenteur français de fonds euros d'assurance-vie) en placements de taux pour mieux alléger le service de la dette des grands emprunteurs (Etats endettés, France comprise, entreprises qui s'endettent notamment pour des opérations de croissance externe, ménages qui s'endettent pour des achats d'immobilier, notamment en France).

Les taux d'intérêt respectifs continuent d'être favorables au dollar, qui poursuit doucement mais sûrement son lent raffermissement par rapport à l'euro, au yen et au yuan. Seule exception à cette tendance lourde : le rebond de la livre sterling depuis la prise de fonctions de Boris Johnson et la perspective d'un dénouement au (trop) long feuilleton du Brexit.

Dans un contexte de ralentissement économique et de rejet croissant des énergies fossiles, les prix du pétrole restent sages autour de 60 \$ le baril de Brent. Malgré un reflux très récent vers le cours actuel de 1 460 \$ l'once d'or après trois mois au-dessus de 1 500 \$, le métal jaune reste sur une belle progression de près de 15% depuis le 1^{er} janvier 2019. Il reste risqué de parier sur un reflux plus significatif des cours de l'or tant que les autorités politiques et monétaires sont engagées dans une concurrence à la dévaluation monétaire.

Malgré des petites et moyennes valeurs à la traîne des grands indices, surtout en France, les valeurs liquidatives des fonds de la gamme ALTO de cette fin d'année devraient bénéficier de



Jean-François PAUMELLE
Fondateur d'ALTO Invest
Associé d'Eiffel Investment Group

la bonne tenue des marchés financiers. A l'heure où nous écrivons, les porteurs de parts de nos fonds ont déjà reçu des distributions partielles le 31 octobre 2019 et des distributions finales programmées le 31 décembre 2019* sont toujours d'actualité.

Les souscriptions sont toujours ouvertes pour le FCP NOVA Europe, notre fonds petites et moyennes valeurs cotées qui s'apprécie de 14,08% du 1^{er} janvier au 31 octobre 2019 (part A - voir pages 8 et 9). Notre nouveau FCPI ALTO Innovation 2019 est également toujours ouvert à la souscription (voir pages 10 et 11) afin de profiter d'une réduction d'impôt sur le revenu** de 18%.

Article rédigé par Jean-François PAUMELLE,
le 13 novembre 2019

* Sous réserve des cessions des dernières participations.

** Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur.

Évolution des valeurs liquidatives au 30 juin 2019

Eiffel Investment Group prévoit de procéder le 31 décembre 2019 aux distributions finales des FCPI FORTUNE ALTO INNOVATION 3, FCPI FORTUNE ALTO 2012 et FIP FRANCE ALTO 7 sous réserve de la cession des dernières participations des fonds. A l'issue de ces distributions, Eiffel Investment Group procédera à la dissolution des fonds et aux opérations de liquidation.

Fonds	Isin	Année création	Avantage fiscal à la souscription ⁽¹⁾	Nominal	Montant total déjà remboursé ⁽²⁾	VL 30/06/2019	Distribution effectuée le 31/10/2019 ⁽³⁾	Évolution de la VL depuis l'année de création au 30/06/2019 ⁽⁴⁾
FCPI Fortune ALTO	FR0010593566	2008	42,5%	100 €	40 €	39,74 €	30 €	- 20,26%
FCPI - Fortune ALTO Innovation 2	FR0010685941	2009	42,5%	100 €	40 €	61,40 €	20 €	+ 1,40%
FCPI - ALTO Innovation 10	FR0011076645	2011	22%	100 €	-	148,67 €	80 €	+ 48,67%
FCPI Fortune ALTO Innovation 3	FR0011013614	2011	40%	100 €	70 €	85,31 €	-	+ 55,31%
FCPI - ALTO Innovation 2012	FR0011283241	2012	18%	100 €	-	131,01 €	70 €	+ 31,01%
FCPI - Europe Leaders	FR0011291681	2012	18%	100 €	-	139,85 €	80 €	+ 39,85%
FCPI Fortune ALTO 2012	FR0011201623	2012	50%	100 €	70 €	65,59 €	-	+ 35,59%
FCPI - Europe ALTO Innovation 2013	FR0011533215	2013	18%	100 €	-	85,19 €	-	- 14,81%
FCPI - Fortune Europe 2013	FR0011414432	2013	50%	100 €	-	120,44 €	60 €	+ 20,44%
FCPI - Fortune Europe 2014	FR0011708148	2014	50%	100 €	-	96,79 €	-	- 3,21%
FCPI Objectif Europe	FR0012034833	2014	18%	100 €	-	102,56 €	-	+ 2,56%
FCPI - Fortune Europe 2015	FR0012371383	2015	50%	100 €	-	105,97 €	-	+ 5,97%
FCPI - InnovALTO 2015	FR0012847242	2015	18%	100 €	-	100,58 €	-	+ 0,58%
FCPI - Fortune Europe 2016-2017	FR0013065265	2016	50%	100 €	-	91,86 €	-	- 8,14%
FCPI - InnovALTO 2017-2018	FR0013265451	2017	18%	100 €	-	95,52 €	-	- 4,48%
FIP France ALTO 3	FR0010502393	2007	25%	100 €	76 €	3,25 €	-	- 20,75%
FIP France ALTO 4	FR0010642272	2008	25%	100 €	85 €	14,65 €	10 €	- 0,35%
FIP France Développement Durable	FR0010782300	2009	25%	100 €	75 €	38,27 €	20 €	+ 13,27%
FIP France ALTO 6	FR0010917989	2010	25%	100 €	70 €	49,93 €	30 €	+ 19,93%
FIP France Fortune ALTO 2	FR0010855460	2010	40%	100 €	120 €	7,75 €	-	+ 27,75%
FIP France ALTO 7	FR0011089275	2011	22%	100 €	-	101,78 €	50 €	+ 1,78%
FIP France Fortune ALTO 3	FR0011013622	2011	40%	100 €	-	103,18 €	-	+ 3,18%
FCPR ALTO Avenir - Part A	FR0013321882	2018	-	100 €	-	97,29 €	-	-
FCPR ALTO Avenir - Part I	FR0013321890	2018	-	100 €	-	97,21 €	-	-

⁽¹⁾ Réduction IR/ISF obtenue l'année de souscription. L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts. Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié ultérieurement.

⁽²⁾ Montant total par part des distributions partielles intervenues pendant la vie du fonds.

⁽³⁾ Sous réserve des cessions des dernières participations.

⁽⁴⁾ Hors avantage fiscal, prélèvements sociaux et droits d'entrée. Après intégration des distributions partielles le cas échéant.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

Remboursements des fonds

Fonds totalement remboursés

Depuis 2007, des remboursements aux porteurs sont effectués régulièrement : au total, ce sont près de 428M€ remboursés à nos souscripteurs depuis l'origine. L'équipe d'investissement démontre ainsi sa capacité et sa régularité à liquider les fonds avec un total de 20 fonds totalement remboursés à ce jour.

428M€
remboursés

Fonds	Isin	Année création	Date de liquidation	Performance finale ⁽¹⁾
FCPR - Microcaps ALTO	FR0010056085	2002	20/09/2009	+ 49,42%
FCPI - ALTO Innovation	FR0007065990	2001	30/09/2009	+ 51,90%
FCPI - ALTO Innovation 2	FR0007073572	2002	21/11/2012	+ 37,00%
FCPI - ALTO Innovation 3	FR0010073205	2004	29/11/2013	- 8,51%
FCPI - ALTO Innovation 4	FR0010204099	2005	06/04/2016	- 5,33%
FCPI - ALTO Innovation 5	FR0010320291	2006	02/12/2016	+ 4,43%
FCPI - ALTO Innovation 6	FR0010478750	2007	09/10/2017	+ 46,11%
FCPI Innovation Durable	FR0010478784	2007	28/11/2014	+ 53,62%
FCPI - ALTO Innovation 7	FR0010634170	2008	31/12/2018	+ 68,59%
FCPI Innovation Durable 2	FR0010650085	2008	31/12/2018	+ 22,69%
FCPI - ALTO Innovation 8	FR0010775775	2009	30/11/2017	+ 26,00%
FCPI Europe ALTO	FR0010784215	2009	31/12/2018	+ 74,33%
FCPI Innovation Durable 3	FR0010781336	2009	31/12/2018	+ 26,86%
FCPI - ALTO Innovation 9	FR0010914994	2010	31/12/2018	+ 84,39%
FCPI Europe ALTO 2	FR0010920835	2010	31/12/2018	+ 90,82%
FCPI Europe ALTO Innovation	FR0011076652	2011	31/12/2018	+ 56,91%
FIP France ALTO	FR0010106435	2004	30/06/2018	- 26,80%
FIP France ALTO 2	FR0010354530	2006	30/06/2018	- 6,01%
FIP France ALTO 5	FR0010777656	2009	31/12/2018	- 8,51%
FIP France Fortune ALTO	FR0010671461	2009	31/05/2018	+ 56,24%

⁽¹⁾ Performance calculée depuis l'origine du fonds, hors avantage fiscal, prélèvements sociaux applicables et droits d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps



Fondée en 2014 sous l'impulsion de Jérôme VARNIER, Romain MELLOUL et Olivier LOVERDE, Innovorder a développé une solution logicielle qui s'adapte et répond à l'ensemble des besoins de la restauration. Cet été, Innovorder a réalisé une levée de fonds à laquelle les fonds gérés par Eiffel Investment Group ont participé afin d'accélérer le déploiement de sa solution en Europe. Grâce à cette levée de fonds, Innovorder prévoit de recruter 50 personnes notamment en recherche et développement et vise 100M€ de chiffre d'affaires à moyen terme.



Entretien avec Jérôme VARNIER d'Innovorder

Pouvez-vous nous présenter brièvement Innovorder ?

Innovorder a développé une suite logicielle SaaS à destination des chaînes et des grands groupes de la restauration autour de 3 grands axes : encaissement, prise de commande omnicanale et CRM.

Notre solution plug & play permet aux acteurs de la restauration de réussir leur transformation digitale et ainsi gagner de nouveaux clients, augmenter le panier moyen et améliorer leur efficacité opérationnelle.

Nous sommes une entreprise résolument tech avec 50% de nos effectifs dédiés à la R&D.

Quelle évolution constatez-vous sur le marché ?

Le marché de la restauration se transforme radicalement depuis quelques années : changement des habitudes de consommation des clients (livraison, instantanéité, relation personnalisée avec la marque), apparition d'une concurrence nouvelle (darkkitchen...) et de plateformes d'intermédiation (Deliveroo...), nouvelle génération de restaurateurs - entrepreneurs : tout cela contribue à accélérer la transformation digitale d'un secteur qui historiquement avait très peu évolué.

Comment Innovorder se positionne-t-il face à ses évolutions ?

Nous permettons aux chaînes de restaurants d'appréhender ces transformations majeures en limitant les investissements, les risques opérationnels et les frictions inhérentes à tout changement.

Par ailleurs, nous évoluons avec nos clients : depuis notre création, Innovorder a dans son ADN le fait d'être au plus près de ses clients et du marché.

A quel type de client vous adressez-vous ?

Nous nous adressons à tous les types de restaurants mais notre cœur de cible est le suivant : chaînes et grands groupes de restauration rapide et collective.

Pouvez-vous nous parler d'un cas client ?

Le cas le plus emblématique de notre démarche est celui d'Elior, que nous avons rencontré en mars 2017. Deux mois plus tard, nous lançons un POC sur un établissement et sur un marché, la restauration collective, que nous ne connaissions pas. Les résultats ont été rapidement au rendez-vous et nous avons lancé une phase de co-construction de 18 mois qui aboutit aujourd'hui à une solution unique en Europe et déployée partout en France, WeeklyConnect.

A quoi serviront les fonds levés cette année et quels objectifs avez-vous fixés pour les prochaines années ?

La levée de fonds nous sert à accélérer notre démarche R&D pour créer toujours plus de valeur chez nos clients et accélérer nos déploiements chez nos clients existants, qui représentent un potentiel de plusieurs dizaines de milliers de points de vente dans le monde.

Historique

- Création en 2004
- Acquisition de « La Caisse Tactile » en 2016
- Lancement de la solution en 2017
- Lancement de l'offre pour la restauration collective en 2018
- Levée de fonds en 2019



Trois fondateurs :

- PDG : Jérôme VARNIER
- DG : Romain MELLOUL
- Directeur technique : Olivier LOVERDE

Focus sur une de nos participations

Éléments clés

Secteur : Edition de logiciels

Effectif : **45** salariés

600 clients dans le monde

17 000 points de vente



BORNE



CAISSE



COMMANDE EN LIGNE



Depuis sa création, Innovorder a comme principale priorité l'amélioration de sa technologie. Elle est désormais robuste et différenciante ce qui permet à la société de compter parmi ses clients des références du secteur de la restauration. La levée de fonds à laquelle des fonds gérés par Eiffel IG ont participé permettra d'accélérer commercialement sur ce marché très large et en pleine transformation.

Nos différentes rencontres avec les dirigeants aux profils complémentaires et les diligences effectuées nous ont convaincus du potentiel de développement de la société.

François-Xavier DURAND-MILLE - Gérant, Responsable de participations

FCP NOVA Europe

Le FCP NOVA Europe est un fonds à vocation générale investi dans des PME et ETI cotées. Il adopte une stratégie Stock Picking.



Commentaire de gestion - 31/10/2019



Mêmes causes, mêmes effets. Les bourses mondiales continuent d'être rythmées par les mêmes avancées/reculs sur les grandes thématiques macro-économiques du moment (brexit, rapport Chine/USA, taux toujours au plus bas). Leur récente amélioration a soutenu les marchés en cette rentrée et notre indice de référence, le MSCI Europe Small Cap est en hausse de +20,6% depuis le début de l'année.

NOVA Europe affiche une performance de +14,1% (part A) et +15,1% (part I) sur les 10 premiers mois de l'année. Après avoir surperformé son indice jusqu'à l'été, le fonds n'a pas complètement capté la hausse marquée du marché sur les deux derniers mois.

Notre portefeuille composé de titres de petites et moyennes capitalisations a tendance à moins profiter des mouvements rapides liés aux nouvelles macroéconomiques mais à réagir davantage aux nouvelles fondamentales de chaque société. C'est d'ailleurs l'un des éléments qui le caractérise et qui lui permet selon nous, d'amortir en partie les grands mouvements de marchés comme en 2018.

Le développement de l'essentiel du portefeuille est très positif cette année, même si certaines sociétés tempèrent leur visibilité à court terme. Pour la plupart de nos investissements, ces éléments ne sont pas de nature à remettre en question les perspectives moyen-terme. Celles-ci restent attrayantes grâce à leurs profils de leaders innovants et tournés vers l'international.

Emilie Da Silva – Gérante du FCP NOVA Europe, Directeur de la Gestion Actions



NOVA Europe affiche une progression positive depuis janvier grâce à la montée en puissance de certains investissements jeunes (moins d'un an) tels que :

- **Eckert & Ziegler** (+154,8% du 01/01/2019 au 31/10/2019) : la société allemande spécialisée dans les traitements de radiologie continue d'afficher d'excellents résultats financiers portés par la demande croissante de ses solutions utilisées notamment pour le traitement du cancer du foie.
- **Robertet** (+54,0%) : le leader mondial des arômes naturels profite d'une croissance résiliente soutenue par une demande durable pour les produits plus naturels.

Des convictions plus anciennes contribuent également positivement :

- **Ei.En** (+96,6%) : après une année 2018 compliquée, la société italienne spécialisée dans les lasers pour la santé et l'industrie rebondit fortement grâce à d'excellents résultats semestriels. La croissance est notamment portée par le renouvellement et la qualité de sa gamme de produit.
- **Datagroup** (+79,7%) : l'Entreprise de Services Numériques allemande propose aux PME et ETI germaniques une gamme complète de services de digitalisation lui ayant permis de décrocher 2 contrats d'importance. Grâce à ces succès dans les appels d'offre, la société a réhaussé ses prévisions de croissance 2019.

Parmi les contributions négatives sur la période, certaines résultent de nouvelles décevantes ou de situations spéciales, à appréhender au cas par cas :

- **Ambu** (-32,8%) : la société danoise spécialisée dans les endoscopes à usage unique a souffert du remplacement inattendu de son PDG en mai. La nouvelle direction a ensuite revu à la baisse ses estimations de croissance et de profitabilité. Ambu conserve néanmoins un profil unique sur son marché.
- **Advanced Medical Solutions** (-11,3%) : la société britannique spécialisée dans les pansements innovants, utilisés lors des chirurgies notamment, a revu à la baisse ses prévisions de croissance car elle a pris du retard dans la mise sur le marché de son nouveau pansement.
- **Valneva** (-19,9%) : la société française de vaccins pour le voyageur, malgré de bons résultats, est pénalisée par l'arrêt de son partenariat avec GSK sur le développement d'un vaccin contre la maladie de Lyme. La société a d'ores et déjà entamé des recherches pour un nouveau partenaire.

Certains investissements industriels ont souffert ces derniers mois de la baisse de visibilité de leurs commandes :

- **Datalogic** (-33,1%) : la société italienne spécialisée dans les lecteurs optiques connaît une année de transition alors qu'elle a investi dans de nouveaux produits mais que la demande finale est affectée par la guerre commerciale sino-américaine.
- **Biesse** (-37,6%, sorti en juin) : la société italienne spécialisée dans les machines de découpe du bois a revu ses prévisions annuelles à la baisse suite à une demande globale plus faible. Le titre a été sorti du portefeuille suite aux incertitudes entourant ses marchés finaux.

Les sociétés de votre portefeuille affichent en moyenne une croissance de 15% de leurs ventes et une marge opérationnelle de 14%*. La plupart n'ont pas de dettes financières. L'ensemble de ces éléments nous conforte sur la qualité et la solidité du portefeuille dans la durée. Nous restons donc fidèles à notre stratégie d'investissement qui allie vision long terme et recherche de sociétés qui se distinguent par leur innovation et leur diversification internationale.

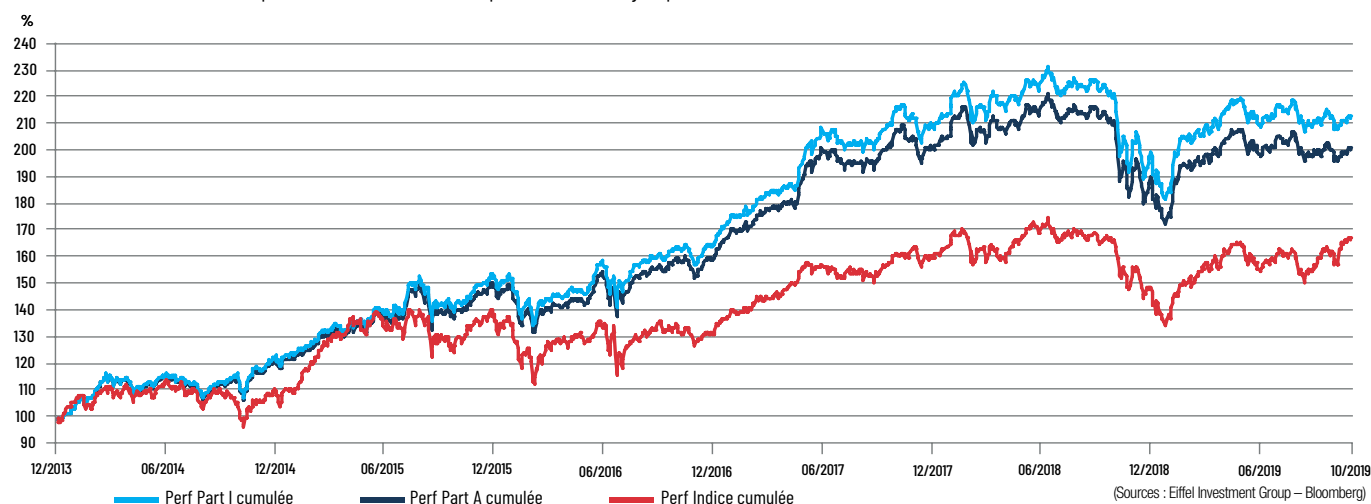
*source Eiffel IG, Bloomberg, données 12 mois glissants hors biotech.

⁽¹⁾ Notation du 31/10/2019, part A. Les références à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou de la société de gestion.

Catégorie Morningstar	Catégorie Europerformance	Indicateur de référence
Actions Europe Petites Cap.	Actions Europe PMC	MSCI Europe Small Cap Net TR Eur

Évolution des valeurs liquidatives

Évolution du FCP NOVA Europe et de son indicateur depuis sa création jusqu'au 31 octobre 2019 (base 100)



Performances au 31 octobre 2019

	NOVA Europe A	NOVA Europe I	Indicateur : MSCI Europe Small Cap Net TR Eur
1 mois	0,20%	0,29%	2,49%
YTD	14,08%	15,06%	20,56%
1 an	6,48%	7,57%	8,95%
3 ans	29,43%	33,27%	28,09%
5 ans	72,11%	80,92%	57,21%
Création	101,09%	113,36%	66,72%
2014	20,24%	21,44%	6,47%
2015	22,67%	24,18%	23,53%
2016	12,18%	13,14%	0,86%
2017	22,13%	23,24%	19,03%
2018	-14,22%	-13,33%	-15,86%

ATTENTION – Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées.
(Sources : Eiffel Investment Group – Bloomberg)

Évaluation du risque *

	NOVA Europe A	NOVA Europe I	Indicateur : MSCI Europe Small Cap Net TR Eur
Volatilité 1 an	13,87%	13,87%	14,60%
Volatilité 3 ans	12,58%	12,56%	12,38%
Volatilité 5 ans	12,39%	12,36%	13,94%
Sharpe 1 an	0,58	0,66	0,80
Sharpe 3 ans	0,66	0,74	0,66
Sharpe 5 ans	0,94	1,02	0,72
Max Drawdown 1 an	-12,33%	-12,22%	-14,33%

* Calculés sur la base de données hebdomadaires, dernier vendredi du mois



À risque faible, rendement potentiellement plus faible

À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Durée de placement recommandée : supérieure à 5 ans

Comment souscrire ?

Le FCP NOVA Europe est accessible sur comptes titres, PEA, PEA PME et sur de nombreux contrats d'Assurance Vie.

➤ **Contactez votre conseiller financier**



Avertissements : Le FCP NOVA Europe est un fonds «actions». En conséquence, il est soumis aux évolutions et aux aléas des marchés actions. Le capital investi peut ne pas être restitué. La souscription de ce produit s'adresse donc à des personnes acceptant de prendre des risques. Les opinions exprimées dans ce document n'ont pas le statut de recherche indépendante.

Avertissements : La société de gestion attire l'attention sur le fait que l'investissement présente un risque de perte en capital. Le fonds, principalement investi en PME-ETI, présente des risques particuliers : le risque de liquidité, le risque de crédit, et le risque de contrepartie. En outre, les valeurs de petites et moyennes capitalisations boursières sont historiquement plus volatiles et moins liquides que les grandes capitalisations. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques du fonds décrits dans son prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Les conditions du FCP NOVA Europe sont décrites dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur et le règlement du fonds disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur www.altoinvest.fr.

FCPI ALTO Innovation 2019

Une sélection unique
d'entreprises innovantes en Europe



Stratégie d'investissement

Accéder à l'investissement en Europe

Depuis près de 10 ans, l'équipe de gestion s'est spécialisée dans les investissements en Europe et plus particulièrement en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Scandinavie et de façon opportuniste dans les pays d'Europe du sud (Italie, Espagne...). Dans ces pays, l'équipe de gestion recherche des sociétés spécialisées dans des services et produits innovants sur des marchés de niche internationaux.

La gestion pratiquée peut entraîner un risque de perte en capital. L'investissement dans les secteurs de croissance n'est pas synonyme de performance.

70% minimum¹ d'entreprises innovantes européennes dans des secteurs de croissance

Technologies de l'information, télécommunications, électronique, sciences de la vie et autres secteurs plus traditionnels.

30% maximum de placements financiers diversifiés notamment en fonds ou titres vifs

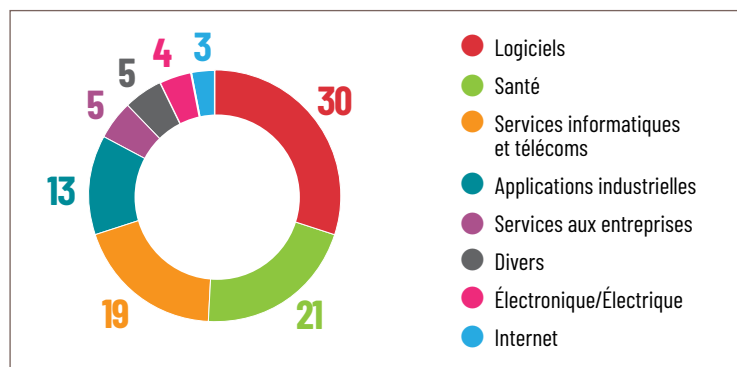
Monétaires, obligataires, actions, diversifiés et fonds de fonds alternatifs dans la limite de 10%.

¹En cas de publication du décret prévu au II de l'article 118 de la loi n°2018-1317 de finances 2019, le taux d'investissement en entreprises innovantes éligibles sera porté à 72% minimum et jusqu'à 100%.

Les PME innovantes : une classe d'actifs différenciante et un soutien à l'économie de demain, en contrepartie d'un risque de perte en capital

L'univers d'investissement du fonds est constitué d'entreprises non cotées ou cotées. Les investissements peuvent être réalisés à tous les stades de développement des entreprises. L'univers d'investissement est susceptible d'engendrer des risques spécifiques liés aux titres des sociétés non cotées, notamment l'absence de liquidité immédiate, la valorisation des titres et le risque de perte en capital.

Répartition sectorielle (%) des entreprises innovantes des FCPI agréés depuis 2010 et gérés par Eiffel Investment Group



**Une sélection unique
d'entreprises innovantes
en Europe**

Les exemples de secteurs innovants mentionnés dans le diagramme ci-dessus ne présagent pas des investissements futurs du fonds. Données au 31/12/2018 calculées sur la base des montants investis par les FCPI.

Un cadre fiscal avantageux

Une réduction d'impôt sur le revenu

Un avantage fiscal tangible dès la souscription : réduction d'impôt de 18% du montant investi (hors droits d'entrée) dans la limite d'un investissement de 12 000 € pour une personne seule et de 24 000 € pour un couple soumis à imposition commune. Cette réduction d'impôt est soumise au plafonnement global des avantages fiscaux (plafond de 10 000 € selon la réglementation fiscale applicable au jour de la souscription).

Une exonération des plus-values à l'échéance

Un avantage fiscal à la sortie : exonération des revenus et des plus-values (hors prélèvements sociaux).

Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur et est susceptible d'être modifié postérieurement à la date d'édition de la présente brochure (31 août 2019). Les avantages fiscaux sont acquis sous condition de conservation des parts pendant 5 ans minimum. Toutefois, la durée de blocage des avoirs prévue dans le règlement du fonds est de **7 ans minimum (soit jusqu'au 01/01/2027 minimum) et jusqu'à 9 ans (soit jusqu'au 01/01/2029)** sur décision de la société de gestion, sauf cas de rachat anticipé prévus par le règlement du fonds (décès, invalidité, licenciement).

Tableau récapitulatif présentant la liste des autres FCPI précédents gérés par Eiffel Investment Group relatif au quota d'investissements éligibles :

Dénomination	Date de création	Pourcentage de l'actif éligible à la date du 31/12/2018	Date à laquelle le quota d'investissement en titres éligibles doit être atteint
FCPI Fortune ALTO	2008	N/A en préliquidation	30/04/2011
Fortune ALTO Innovation 2	2009	N/A en préliquidation	31/12/2010
FCPI Fortune ALTO Innovation 3	2011	N/A en préliquidation	30/04/2013
ALTO Innovation 10	2011	61,02%	31/10/2013
Fortune ALTO 2012	2012	N/A en préliquidation	30/04/2014
ALTO Innovation 2012	2012	66,71%	31/10/2014
Europe Leaders	2012	63,47%	31/10/2014
Fortune Europe 2013	2013	100%	31/12/2015
Europe ALTO Innovation 2013	2013	65,92%	30/06/2016
Fortune Europe 2014	2014	100%	30/09/2017
FCPI Objectif Europe	2014	73,37%	30/06/2018
FCPI Fortune Europe 2015	2015	100%	31/12/2018
FCPI InnovALTO 2015	2015	63,06%	30/06/2019
FCPI Fortune Europe 2016-2017	2016	60,34%	23/12/2019
FCPI innovALTO 2017-2018	2017	6,95%	30/06/2021

Les frais du fonds comprennent :

Catégorie agrégée de frais	Taux maximaux de frais annuels moyens (TFAM maximaux)*	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum*	Dont TFAM distributeur maximum*
Droits d'entrée et de sortie	0,56%	0,56%
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	3,33%	1,20%
dont frais de constitution	0,06%	0%
dont frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,30%	0%
dont frais de gestion indirects	0,15%	0%
Total	3,89%	1,76%

* Calculé sur la base de la durée de vie du fonds, y compris ses éventuelles prorogations. Le détail des frais et rémunérations relatifs à la commercialisation du présent produit est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Conditions

- Période de souscription : jusqu'au 31/12/2019 pour bénéficier de la réduction d'impôt au titre des revenus 2019.
- Valeur de la part : 100€
- Minimum de souscription : 15 parts
- Valorisation : semestrielle
- Dépositaire : Société Générale
- Rachats : non autorisés pendant la durée de vie du fonds (y compris pendant les périodes de prorogation de la durée de vie du fonds) sauf cas légaux prévus dans le règlement.
- Durée de blocage : 7 ans (soit jusqu'au 01/01/2027) et jusqu'à 9 ans (soit jusqu'au 01/01/2029) sur décision de la société de gestion, sauf cas légaux prévus par le règlement du fonds.

Avertissement US Person : la souscription des parts du fonds est réservée uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « US Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine) et dans les conditions prévues par le prospectus du fonds. La définition des « US Persons » est disponible sur notre site www.eiffel-ig.com (traduction française non officielle).

Avertissement : L'AMF attire votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de 7 années, sauf cas légaux prévus par le règlement du fonds, soit jusqu'au 1^{er} janvier 2027 minimum, prorogeable deux fois un an sur décision de la société de gestion, soit au plus tard jusqu'au 1^{er} janvier 2029. Le fonds commun de placement dans l'innovation, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risque de ces fonds communs de placement dans l'innovation décrits à la rubrique « profil de risque » du document d'information clé pour l'investisseur. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Communiqués à destination des porteurs de parts

Communiqué aux porteurs de parts du FIP France Fortune ALTO 2

Code Isin : FR0010855460

Dernière valeur liquidative : 7,75 € - Date : 30/06/2019 - Valeur d'origine : 100 euros (15/06/2010) - Variation/Origine : +27,75 %

Le FIP FRANCE FORTUNE ALTO 2 a été créé pour une durée de 7 ans et demi à compter de sa constitution et a été prorogé 2 ans au total, soit jusqu'au 21 novembre 2019. Le Fonds va donc dépasser sa durée de vie réglementaire. Pour rappel, le FIP est entré en période de liquidation depuis le 31 décembre 2018 suite à l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 11 septembre 2018.

Après avoir procédé à la cession d'une grande partie des actifs qui composaient le portefeuille le FIP FRANCE FORTUNE ALTO 2 et réalisé 2 distributions partielles d'un montant total de 120 euros (*) par part A en 2016 et 2017, deux participations figuraient encore dans le portefeuille au 21 novembre 2019.

Pour rappel, la performance du Fonds hors avantage fiscal en date du 30 juin 2019 était de +27,75% (**) depuis l'origine. Pour mémoire, à l'occasion de votre souscription, vous avez bénéficié d'une réduction d'impôt de solidarité sur la fortune de 40% (***) du montant investi.

EIFFEL INVESTMENT GROUP continuera de représenter les intérêts du FIP FRANCE FORTUNE ALTO 2 dans le cadre de la cession des actions de ces dernières participations et vous tiendra informé des étapes de la cession. A partir du 21 novembre 2019 et jusqu'à la liquidation finale du Fonds, aucun frais de gestion ne sera prélevé par EIFFEL INVESTMENT GROUP. Tous les autres frais (commissaire aux comptes, du dépositaire, du gestionnaire administratif et comptable, et autres frais non récurrents, tels que prévus dans les documents réglementaires) resteront à la charge du Fonds.

Nous vous rappelons également par ce communiqué que, conformément à la réglementation, le rachat des parts n'est pas possible pendant la période de liquidation du FIP. Nous vous tenons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions de croire en nos cordiales salutations.

Didier Banéat - Directeur Général Adjoint

(*) 100 euros en octobre 2016 et 20 euros en octobre 2017

(**) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

(***) L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts.

Communiqué aux porteurs de parts du FIP France ALTO 3

Code Isin : FR0010502393

Dernière valeur liquidative : 3,25 € - Date : 30/06/2019 - Valeur d'origine : 100 euros (31/12/2007) - Variation/Origine : -20,75 %

Le FIP FRANCE ALTO 3 a été créé pour une durée de 9 ans à compter de sa constitution et a été prorogé 3 ans au total, soit jusqu'au 8 novembre 2019. Le Fonds va donc dépasser sa durée de vie réglementaire. Pour rappel, le FIP est entré en période de liquidation depuis le 1^{er} janvier 2017 suite à l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 29 décembre 2016.

Après avoir procédé à la cession d'une grande partie des actifs qui composaient le portefeuille le FIP FRANCE ALTO 3 et réalisé des distributions partielles d'un montant total de 76 euros (*) par part A, deux participations figuraient encore dans le portefeuille au 8 novembre 2019.

Pour rappel, la performance du Fonds hors avantage fiscal en date du 30 juin 2019 était de -20,75% (**) depuis l'origine. Pour mémoire, à l'occasion de votre souscription, vous avez bénéficié d'une réduction d'impôt sur le revenu de 25% (***) du montant investi.

EIFFEL INVESTMENT GROUP continuera de représenter les intérêts du FIP FRANCE ALTO 3 dans le cadre de la cession des actions de ces dernières participations et vous tiendra informé des étapes de la cession. A partir du 8 novembre 2019 et jusqu'à la liquidation finale du Fonds, aucun frais de gestion ne sera prélevé par EIFFEL INVESTMENT GROUP. Tous les autres frais (commissaire aux comptes, du dépositaire, du gestionnaire administratif et comptable, et autres frais non récurrents, tels que prévus dans les documents réglementaires) resteront à la charge du Fonds.

Nous vous rappelons également par ce communiqué que, conformément à la réglementation, le rachat des parts n'est pas possible pendant la période de liquidation du FIP. Nous vous tenons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions de croire en nos cordiales salutations.

Didier Banéat - Directeur Général Adjoint

(*) 40 euros en octobre 2014, 15 euros en octobre 2016 et 6 euros en octobre 2017

(**) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

(***) L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts.

► Liquidation du FIP France ALTO 7

Code Isin : FR0011089275

Dernière valeur liquidative : 101,78 € - Date : 30/06/2019 - Valeur d'origine : 100 euros (31/12/2011) - Variation/Origine : +1,78 %

Vous comptez parmi les porteurs de parts du FIP FRANCE ALTO 7.

Initialement créé le 20 décembre 2011 pour une durée de 7 ans et demi à compter de sa constitution, le FIP FRANCE ALTO 7 est prorogé 2 ans au total, par périodes successives d'un an sur proposition de la Société de Gestion.

Nous nous approchons de la fin de vie du Fonds. Ainsi EIFFEL INVESTMENT GROUP, société ayant fusionnée avec ALTO INVEST, a décidé, avec l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 29 novembre 2019, de procéder à la dissolution du FIP et à l'ouverture des opérations de liquidation à partir du 31 décembre 2019.

Après avoir procédé à la cession d'une grande partie des actifs qui composaient le portefeuille du FIP FRANCE ALTO 7 et réalisé une distribution partielle d'un montant total de 50 euros par part A, une seule participation figurait encore dans le portefeuille au 12 novembre 2019.

Pour rappel, la performance du fonds hors avantage fiscal en date du 30 juin 2019 était de +1,78% (*) depuis l'origine, soit une performance annualisée de 0,24% (**). Pour mémoire, à l'occasion de votre souscription, vous avez bénéficié d'une réduction d'impôt sur le revenu de 22% (***) du montant investi.

Le FIP FRANCE ALTO 7 sera maintenu actif jusqu'au 20 juin 2021 au plus tard, pour lui permettre de distribuer l'intégralité des sommes revenant aux porteurs de parts au prorata de leurs droits dans l'actif du Fonds.

Nous vous informons également par ce communiqué que, conformément à la réglementation, le rachat des parts n'est plus possible à compter de l'entrée en période de liquidation du FIP.

Nous vous tenons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire et nous vous prions de croire, en nos sincères salutations.

Didier Banéat - Directeur Général Adjoint

(*) Hors avantage fiscal, prélèvement sociaux et droits d'entrée, après intégration des distributions partielles.

(**) Taux de rendement annualisé net de frais et hors avantage fiscal depuis l'origine (TRI).

(***) L'avantage fiscal dépend de la situation individuelle de chaque souscripteur, du respect par le Fonds de certaines règles d'investissement ainsi que de la durée de conservation des parts.

Commentaire de gestion - 31/10/2019



Au cours du troisième trimestre 2019, en dehors des investissements en entreprises innovantes et en entreprises régionales, les placements dans toutes les autres classes d'actifs se sont appréciés. Le troisième trimestre 2019 aura été marqué par une volatilité des marchés financiers, soutenus par la politique accommodante des grandes banques centrales face au ralentissement de l'économie mondiale et aux tensions commerciales internationales.

Au troisième trimestre 2019, nous n'avons procédé à aucun mouvement.

Olivier Tanneveau - Gérant, Directeur de Participations

Les placements de trésorerie des fonds de la gamme ALTO sont restés stables au cours du troisième trimestre 2019. Face aux révisions en baisse de la croissance et en l'absence de pressions inflationnistes, les grandes banques centrales mondiales ont mis en œuvre ces derniers mois une politique d'assouplissement monétaire. Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale américaine a abaissé ses taux aux mois de juillet et septembre. En Europe, la Banque Centrale Européenne a annoncé en septembre de nouvelles mesures d'assouplissement en réactivant les rachats d'actifs sur les marchés. Les rendements des fonds monétaires demeurent nuls avec un taux au jour le jour structurellement négatif.

Au cours du troisième trimestre 2019, **les placements obligataires** ont progressé **d'environ 0,8%**. Le marché du crédit a profité de la bonne performance des valeurs de qualité Investment Grade des marchés émergents et des subordonnées bancaires et d'assurance. Les taux des emprunts d'Etat américains et ceux de la zone Euro demeurent historiquement bas.

Les placements diversifiés (OPCVM à performance absolue, gestion flexible ou obligations convertibles) ont crû **de plus de 1%**, profitant de la hausse des marchés actions et obligataires.

Au troisième trimestre 2019, **les placements liés aux matières premières** se sont appréciés **d'environ 6,3%**. Le marché des matières premières a profité de la hausse du prix de l'or qui a bondi de plus de 8% sur le trimestre. Dans le même temps, le cours du baril de pétrole s'est replié de plus de 4% impacté par les inquiétudes d'un ralentissement de l'économie mondiale et de la faiblesse de la demande de pétrole des principaux consommateurs que sont la Chine et l'Inde.

Les placements en actions cotées ont enregistré une hausse **d'environ 0,8%** au cours du troisième trimestre 2019. Les marchés actions ont été volatils en raison d'un ralentissement de l'économie mondiale, des différends commerciaux internationaux et des publications d'entreprises mitigées.

En matière sectorielle, les valeurs qui ont surperformé ont été celles des secteurs des services publics, des technologies de l'information et des biens de consommation de base. Les valeurs de la santé, des matériaux et de l'énergie ont quant à elles sous-performé. Concernant les performances régionales, au cours du troisième trimestre, les indices Dow Jones de la bourse nord-américaine et l'Eurostoxx 50 ont fini en hausse respectivement d'environ 0,2 et 2% tandis que le MSCI Emergents reculait d'environ 5,9%.



Une équipe à votre service

Eiffel Investment Group compte 50 professionnels. Vous trouverez ci-dessous vos principaux interlocuteurs.

Investissement & Développement



Guillaume PANIÉ
Directeur Général d'Eiffel Investment Group
Ecole polytechnique et
membre du corps des Mines
A travaillé à la direction du Trésor



Didier BANÉAT
Directeur Général Adjoint
Précédemment chez DWS Investments
(Groupe Deutsche Bank)
& PricewaterhouseCoopers
ESC Marseille



Franck HALLEY
Gérant - Directeur de Participations
Analyse et Systèmes
A travaillé chez Vivendi Universal,
booster.com & Lagardère Group
IAE Dijon et Université Paris Dauphine



Emilie DA SILVA
Gérante du FCP NOVA Europe
Directeur de la Gestion Actions
IAE d'Orléans, IPAG



Olivier TANNEVEAU
Gérant - Directeur de Participations
A travaillé chez Cabinet KPMG
& Fitch Rating
Université Paris Dauphine



François-Xavier DURAND-MILLE
Gérant - Responsable de participations
A travaillé chez BNP Paribas
ESG Management School



Bastien JALLET
Assistant Gérant
A travaillé chez Federal Finance Gestion &
HSBC REIM
Master en Gestion d'Actifs à l'IAE de Caen et
Master Grande Ecole à l'EM Normandie



Julie PARAY
Assistant Gérant
A travaillé chez Trecento Asset Management.
Master de Finance de l'Université Paris Dauphine et
diplômée de l'EISTI en Ingénierie Financière



Antoine VALDÈS
Fondateur d'ALTO Invest
Associé d'Eiffel Investment Group - Venture Partner
16 ans chez AGF Private Equity (co-fondateur et Président)
Administrateur de l'AFG (Association Française de la
Gestion), Président du Club Entrepreneurs de l'AFG.
Sciences Po Paris, Eco Fi, MBA Insead



Jean-François PAUMELLE
Fondateur d'ALTO Invest
Associé d'Eiffel Investment Group - Venture Partner
16 ans chez AGF Private Equity (co-fondateur et
Directeur Général)
ESCP, MA Lancaster



Stefan BERGER
Venture Partner - Précédemment Directeur Général
de Sonepar Deutschland GmbH, Vice-président Finance
de Rexel SA, COO&CFO de Sanitec Corp., Vorstand
de Keramag AG et Directeur Financier de Publicis
International. MBA Insead, DEA Finance à Bonn,
Maîtrise d'Economie à Paris et Licence en Droit à Paris
et San Diego



Patrice FURIA
Venture Partner
Directeur médical (Health and Safety)
de Allied-Signal Europe,
Fondateur et gérant de Imsw Sarl à Paris
et d'International Medical Service à Rome (Italie)
Faculté de Médecine de Paris



Huseyin SEVING
Directeur de la Distribution
Développement et relation
partenaires/clients
A travaillé chez NextStage AM
Master II de Finance de marché à l'INSEEC Paris

Équipe Back-office :

01 39 24 37 67 - backoffice@eiffel-ig.com
9, rue Newton - 75116 Paris



Document non contractuel à caractère promotionnel. La présente documentation est délivrée exclusivement à titre d'information sur les produits. Les informations contenues dans ce document ne constituent ni un conseil en investissement, ni une sollicitation à investir, ni une offre quelconque d'achat ou de vente. Les informations fournies sont basées sur notre appréciation de la situation légale, comptable et fiscale actuelle ; les commentaires et analyses reflètent notre opinion sur les marchés et leur évolution au jour de la rédaction de ce document, et sont susceptibles d'être modifiés à tout moment sans avis préalable. Elles ne sauraient constituer un engagement d'Eiffel Investment Group. En conséquence, Eiffel Investment Group ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base des informations figurant dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. La valeur des parts de fonds peut augmenter ou diminuer, et un investisseur peut ne pas retrouver le montant initial de son investissement. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque porteur et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Pour toute souscription de parts de fonds, vous pouvez obtenir gratuitement auprès d'Eiffel Investment Group le DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) et le règlement en vigueur.

Toute reproduction ou utilisation totale ou partielle de ce document est soumise à l'autorisation préalable d'Eiffel Investment Group.



9 rue Newton - 75116 Paris - France
Tél. : + 33(0)1 39 54 35 67 - Fax : + 33(0)1 39 54 53 76
contact@eiffel-ig.com - www.eiffel-ig.com

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 1^{er} septembre 2010 sous le N° GP - 10000035